



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets 6 Septembre 2017

30 personnes présentes – 7 excusées

Présentation des nouveaux arrivants

Françoise : atteinte d'un SIOC (syndrome d'intolérance aux odeurs chimiques), a contracté sa maladie pendant des travaux dans les locaux de travail de son administration. Depuis 2009, date de reconnaissance de l'accident du travail, Françoise a dû changer de travail et doit s'affronter aux experts médicaux qui l'ont considéré comme guérie.

Nathalie : s'intéresse aux questions environnementales vient pour comprendre l'action du collectif

Daniel GESTAIN : fédération des associations de nature et d'environnement IVINE

Catherine : originaire du Finistère est intéressée par les actions du Collectif.

Marie-Annick : atteinte d'un SIOC suite à un accident domestique (*utilisation d'un fumigène contenant du chlorpyrifos, pour traitement des insectes dans les plinthes ; à l'époque, le magasin liquidait le stock*), doit faire très attention à tous les produits (ménage, ravalement), pas de guérison. Cela montre qu'on peut avoir une intoxication aiguë sur une période très courte.

Christophe : paysan - est tombé malade en 2015 (aplasie médullaire idiopathique ; c'est une incapacité de la moelle osseuse à remplacer normalement les cellules sanguines [globules rouges, globules blancs et plaquettes] au fur et à mesure qu'elles meurent naturellement).

A été reconnu en maladie professionnelle en janvier 2017 pour « hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant » - tableau A019.

a dû changer de métier.

Contestation en cours de son taux d'Incapacité Partielle Permanente (IPP) trop faible, accordé par la MSA.

Michèle BAUDOIN : représente "Les Colocaterre", association écocitoyenne qui vise à rassembler tous ceux qui veulent hâter la transition vers de nouveaux modes de production et de vie soutenables, solidaires, respectueux de la planète. Son siège est à la mairie de Montauban de Bretagne (35). Une newsletter hebdomadaire informe les adhérents sur les événements locaux pour une adhésion 5 euros/an.

Contact : tel 06 07 15 31 24 et courriel : les colocaterre@laposte.net.

1 - Soutien des victimes des pesticides :

Ces dernières semaines, plusieurs nouveaux contacts ont été établis avec des personnes malades qui ont été exposées aux pesticides et produits chimiques.

Dossiers en cours :

- **Trois personnes, membres du Collectif, ont été reconnues en maladie professionnelle en deux mois :**
 - o **26 juin 2017 (MSA): Jean Yves R., paysan en 35, décédé d'un lymphome en 2015**
 - o **6 juillet 2017 (Ville de Laval) : Francis S., technicien espaces verts, pour une maladie de Parkinson.**
 - o **25 août 2017 (MSA) : Jean Michel B., paysan en 56, décédé d'un lymphome en 2016**
- Un refus de reconnaissance en Maladie Professionnelle par la MSA : *Noël R.*, paysan et demande de recours en cours.
- Quatre recours déposés par Me LAFFORGUE pour contester des taux d'IPP jugés trop faibles : *Jean Claude C., Armel R., Christophe C., Ange E.*
- Une demande de conciliation avec la MSA : *Noël P* en attente du taux d'IPP (à noter : la possibilité pour un salarié, suite à la reconnaissance professionnelle de sa maladie, de se retourner contre son employeur pour faute inexcusable).
- Plusieurs demandes de reconnaissance en maladie professionnelle en projet.

Action vis-à-vis de la MSA :

L'action doit s'appuyer sur les gens malades qui ont souffert des attermolements de la MSA.

Un groupe est constitué.

Dernière minute :

Au SPACE de Rennes ce 13 septembre, nous avons discuté avec Mr CORMERY, président national de la MSA, qui nous a proposé d'organiser une rencontre avec les présidents des MSA Portes de Bretagne (35 et 56) et Armorique (29 et 22). A suivre.

Partage d'expériences personnelles concernant la santé :

Comme prévu lors de l'AG, le groupe Santé organisera une ou plusieurs rencontres (après-midi ou soirées) pour s'enrichir mutuellement des recherches et expériences individuelles : hygiène de vie pour éviter la rechute, nouvelles pratiques alimentaires (jeûne...). Chacun est obligé de se débrouiller isolément avec sa maladie. Chacun a ses trucs. Ça peut être intéressant d'en parler avec d'autres. On peut aussi creuser des choses autour des SIOC.

Cela pourra permettre dans un groupe plus restreint, d'échanger des adresses, réseaux, de partager des alternatives aux traitements ou des accompagnements de traitements médicamenteux, des effets secondaires des chimiothérapies (thérapies naturelles...).

Une date va être proposée : un samedi matin ou après-midi. Un courrier va être envoyé à chacun pour apporter des précisions et faire des propositions, et recueillir les attentes.

Atelier écriture avec MARIE CHIFF'MINE

Marie Chiff'Mine, propose de favoriser l'expression écrite autour des situations vécues par les personnes malades ou leurs proches dans l'idée d'aboutir à terme l'écriture d'un ouvrage. Ce projet d'atelier devrait démarrer au mois de novembre.

Demande de Reconnaissance en maladie professionnelle de C. LE GUYADER et P. BRIGANT :

La Cour d'Appel du TASS de RENNES n'a pas tranché ; elle a demandé au Comité Régional de Reconnaissance en Maladie Professionnelle (CRRMP) de Normandie de donner son avis.

Voir le communiqué de presse [ici](#).

Prochaine audience le **30 janvier 2018**.

Claude et Pascal se battent depuis 7 ans ; ils vont devoir attendre encore 4 mois ; et pendant ce temps-là, ils continuent de vivre sans ressources.

<http://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/plouisy-un-nouvel-avis-demande-dans-l-affaire-triskalia-nutrea-5230178>

<http://www.letelegramme.fr/cotesarmor/intoxiques-aux-pesticides-la-cour-veut-un-autre-avis-08-09-2017-11654756.php>

Suite colloque à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (14 mars 2017) :

Les organisateurs de ce colloque (Mr SEUX) nous proposent de venir nous présenter leurs positions. Proposition d'une rencontre en comité restreint en présence de personnes malades est retenue.

2-Protection des riverains :

Recours contre l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à l'épandage des pesticides :

Cet arrêté est en retrait par rapport à celui de septembre 2006, annulé sur la pression des lobbies de la culture intensive (Association Pomme Poires).

Le recours gracieux a été rédigé par Eva JOLY, avocate. Il a été déposé dans le délai requis de 2 mois après sa publication, soit le 4 juillet, auprès de 4 ministères : Ecologie (N. Hulot), Agriculture, Finances et Santé, par Générations futures, avec le soutien de notre Collectif, du Collectif Vigilance OGM et pesticides 16 et Solidaires.

Lundi 29 août, s'est tenue à Rennes une réunion de coordination (Générations Futures, Eau et Rivières, notre Collectif, Collectif vigilance OGM et Pesticides 16 et Solidaires).

Lundi 25 septembre, conférence de presse à Paris de portée nationale avec E. JOLY rassemblant les associations en France qui agissent sur le sujet.

Un début de coordination entre associations se met en place.

Nous organiserons un déplacement de groupe à Paris pour cet événement.

Henri B. est le référent du Collectif pour cette action.

Thornigné-Fouillard et les communes environnantes :

La démarche des habitants de Thornigné, voisins des cultures et vergers traités, se structure.

Pour avancer sur la question des pesticides, il faut travailler à la fois avec les agriculteurs et avec la mairie. L'idée est venue de remplir des fiches faisant le point sur les zones traitées, sachant que la seule règle qui s'impose est celle relative à la force du vent. On indique que les agriculteurs remplissent actuellement des fiches listant tous les traitements réalisés par parcelle. C'est souvent le technicien de la coopérative qui le remplit. À Thorigné-Fouillard, on cherche à construire une relation positive avec les agriculteurs. La maire de Thorigné a relayé dans un courrier les inquiétudes du collectif relatives aux épandages auprès de la députée de la 2ème circonscription d'Ille et Vilaine (courrier du 29 août 2017) en des termes conformes à nos attentes.

Nous souhaitons mener des démarches similaires à celle de Thorigné, dans des communes d'Ille et Vilaine, en particulier dans Rennes Métropole, avec l'appui d'associations environnementales comme IVINE (Ille et Vilaine Environnement).

Créée en 2010, IVINE regroupe environ 25 associations en Ille et Vilaine dont la quasi-totalité traitent des sujets en lien avec l'agriculture. IVINE en tant que fédération n'a pas pour première vocation de mener des actions de terrain. Elle organise plutôt des événements comme en 2015 autour de la question du climat. Pour l'an prochain, un projet d'action sur le gaspillage alimentaire (banquet alimenté par le glanage) est en préparation à Rennes. Elle a pour rôle de faire connaître ces actions à travers son réseau (affilié à FNE) sur les départements 35 et 22, voire au niveau régional. Une réunion va être organisée entre Ivine et le Collectif.

Conférence - débat avec Me COTTINEAU :

En complément de la « boîte à outils riverains » en cours de finalisation, pour améliorer nos connaissances sur les possibilités d'action en tant que riverains, nous prévoyons d'inviter Me COTTINEAU, avocat qui promeut les actions civiles plutôt qu'au pénal. Une conférence - débat pourrait être programmée en décembre. Une discussion s'engage sur les modalités : grand public ou pas sur un sujet ardu voire tabou mais qui intéresse beaucoup de gens.

3- Fonctionnement du Collectif :

Réunion mensuelle :

Comment dans un temps court (2 heures), réussir à la fois laisser assez de temps aux nouveaux arrivants pour qu'ils se présentent, débattre de tous les projets en cours, donner les informations essentielles tout en laissant à chacun la possibilité de s'exprimer ?

Des propositions sont faites qui consistent à limiter le temps consacré aux « informations descendantes » informations qui sont à disposition de chacun sur les site du collectif ou la page Facebook, pour laisser la place au débat sur les projets. **Revenir à l'idée d'origine d'une réunion mensuelle des groupes projets.**

Relance des adhésions :

Depuis avril 2016, 185 adhésions ; une relance va être envoyée.

Faire connaître le Collectif :

- Imprimer sous forme d'autocollant, le logo du Collectif.
- Un groupe va s'attacher à fait vivre le site internet et la page Facebook
- Lancer les idées pour changer le nom de notre association trop long : proposition faite pour "toxivictimes"

Réflexion sur la non-violence :

Des membres du Collectif suggèrent d'approfondir nos connaissances sur la non-violence, comme méthode d'action et de résolution des conflits.

Possibilité d'organiser une réunion d'information avec des personnes du MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente).

4 - Evènements à venir :

Salons :

Appel aux volontaires pour tenir le stand du Collectif.

23 septembre	13- 18 h	Fêtes des possibles	RENNES - Mail
23 – 24 septembre	10 – 18 h – Débat le 23/09 à 15 h	Foire Bio	MUZILLAC (56)
7 - 8 octobre	10 – 18 h	Ille et Bio	GUICHEN (35)

Attente de décisions de justice et déplacements en soutien :

- **22 septembre – 9h** : rassemblement au tribunal des prud'hommes de LORIENT (56) pour soutenir Laurent GUILLOU et Stephane ROUXEL
- **19 octobre** : délibéré du TASS de ST BRIEUC concernant la responsabilité ou non de l'employeur de Thierry MORFOISSE dans le décès de celui-ci qui transportait des algues vertes.
- **20 octobre – 8h** : 7 faucheurs volontaires sont convoqués au tribunal de GUINGAMP (22) pour avoir détérioré intentionnellement dans des magasins, des bidons contenant du glyphosate.
Par cette action, ils veulent alerter l'opinion sur la dangerosité du glyphosate, dénoncer l'inertie des pouvoirs publics et exiger le non-renouvellement de son autorisation par l'Union Européenne.
Noël Roze y témoignera de l'effet des pesticides sur sa santé.

5 - Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 30 juin :

4 juillet :	réunion du PRSE (Plan Regional Santé Environnement) (J. Théaudin)
8 juillet :	animation d'un débat sur les pesticides à Notre Dame des Landes (H. Busnel, F. Challas, JC Chevreil, A. Richomme)
17 juillet :	Réunion à la DRAAF pour présentation de la « charte des bonnes pratiques » par la FRSEA (T.COUE) au titre de la Chambre régionale d'Agriculture. En fait cette Charte a été écrite sans concertation par la seule FNSEA et elle ne consiste qu'en un seul rappel des obligations réglementaires en vigueur.
31 août :	Tenue d'un stand au Fermes d'Avenir Tour (FAT) à la ferme de la Prevalaye – RENNES
9 septembre :	Tenue d'un stand au Forum des Associations de BETTON (35)
9-10 septembre :	Tenue d'un stand à la foire BIOZONE à Mûr de Bretagne (22)
13 septembre :	SPACE à RENNES : une dizaine d'entre nous avons déambulé dans le salon, habillés d'un tee-shirt « non aux pesticides »

Ce mercredi 13 septembre : SPACE à RENNES :

une dizaine d'entre nous avons déambulé dans le salon, habillés d'un tee-shirt « non aux pesticides » et distribuant un flyer : « *la santé pour tous ; paysans, salariés, consommateurs, riverains ; sans pesticides* ».

Nous avons rencontré beaucoup de monde dont le président national de la MSA (Mr CORMERY), le directeur de la DRAAF (Mr DE GUENIN), un dirigeant de la FNSEA (T. MESRET...) et des visiteurs comme un paysan atteint d'une leucémie.

A 15h, le service d'ordre est venu nous intimer d'arrêter de distribuer les flyers (ce que nous avons fait) et d'enlever nos tee-shirts (ce que nous avons refusé), nous accusant de troubler l'ordre public !

Comme quoi, il faut peu de chose pour leur faire peur ! (voir photo [ici](#))

6 - Informations diverses :

- *Le Monde Diplomatique* du 2 septembre : article de Patrick HERMAN (page complète) intitulé « **Pratiques criminelles dans l'agroalimentaire** » fait une excellente analyse de la lutte des salariés de Triskalia et de la dérive des coopératives.
- Les dates des réunions du Collectif sont programmées comme suit :
 - Mardi 3 octobre 2017
 - Mercredi 8 novembre 2017
 - Mardi 5 décembre 2017
 - AG le samedi 31 mars 2018

Prochaine réunion du Collectif :

Mardi 3 octobre 2017 à 20h00
Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor
BETTON (35)